cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Administrateur / Administratrice

Plier tout Déplier tout

L'administrateur·trice assure la gestion administrative, budgétaire, financière, juridique et sociale de l'entreprise.

Il·elle :

- Etablit et négocie les contrats de cession de droit d'exploitation de spectacles, de prestations annexes, de coproduction, de coréalisation, d'assurances…
- Réalise les déclarations liées aux spectacles et à l'existence de l'entreprise.
- Gère le personnel sur le plan administratif et du développement des ressources humaines.

URL source:
https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-administratifs/direction/administrateur-administratrice